RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 09456
Numéro SIREN : 538 677 378
Nom ou dénomination : ABML SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2022 sous le numéro de dépôt 40727

ABML SERVICES

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 7 500 €

69 Avenue Victor Hugo 92170 Vanves

RCS NANTERRE 538677378

(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 11/07/2022

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Président de Alain DAVID, pour cause de démission en date du 22/07/2022.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Les Associés décident de nommer M. Bastien DAVID, résidant 39 rue de malakoff 92320 Chatillon, France, de nationalité Française, né(e) le 07/11/1986 à paris 75014, en qualité de Président à compter du 22/07/2022.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 4

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Directeur Général de BastienDAVID, pour cause de démission en date du 22/07/2022.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 5

Il est pris acte par les Associés de la cession de 712 actions pour un montant de 49982,40 euros de la Société détenues par Alain DAVID, ancien Président à un nouvel associé : la société BCF invest LTD, société de droit étranger au capital social de 100 000 euros, ayant

son siège social au 207 regent Street 3rd floor, W1B3HH London, Royaume-Uni, dûment représentée par Eric Carpentier.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 6

Il est pris acte par les Associés la cession de 23 actions pour un montant de 230 euros de la Société détenues par Alain DAVID en date du 11/08/2022, à l'associé cessionnaire suivant : M. Bastien DAVID, résidant 39 Rue de Malakoff 92320 Châtillon, France né(e) le 07/11/1986 à Paris 75014.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 7

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Bastien DAVID, associé(e)



Alain DAVID, associé(e)

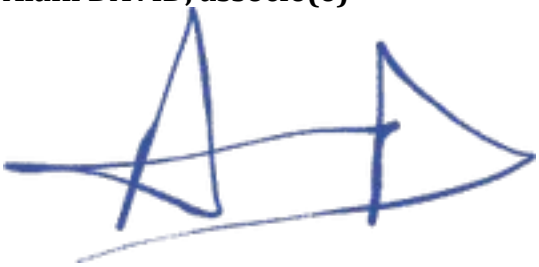

Alain DAVID, ancien Président et Cédant d'actions de la Société



Bastien DAVID, nouveau Président



la société BCF invest LTD, Associée, représentée par Eric Carpentier



Alain DAVID, Cédant d'actions de la Société





Alain DAVID, Cédant d'actions de la Société



Bastien DAVID

